

OCÉAN INDIEN

La France, puissance de stabilité

État riverain de l'océan Indien, la France occupe une place singulière dans cette zone disputée du globe. Elle y déploie une capacité militaire et navale permanente grâce notamment aux commandements interarmées et aux forces prépositionnées, qui perpétuent une présence vieille de plusieurs siècles. En prenant cette année la présidence de l'*Indian Ocean Naval Symposium* (IONS) pour les deux ans à venir, la France confirme son engagement au service de la paix, de la sécurité maritime, de la coopération internationale et de la protection de l'environnement.

● DOSSIER RÉALISÉ PAR HÉLÈNE PERRIN, LE CRC2 ADRIEN PROAL, L'EV1 NICOLAS CUOCO ET L'ASP CLOVIS CANIVENC





AU CARREFOUR DES ECHANGES MONDIAUX

La zone océan Indien :

75 millions de km²
de superficie

40 % du transit mondial
de pétrole

2/3 des détroits les plus stratégiques
dans le monde
(Bab-el-Mandeb ; Ormuz)

25 % du trafic maritime
international

75 % des exportations de l'Union
européenne transitent dans la zone

La France dans l'océan Indien :

1,1 MILLION
d'habitants

853 000
à La Réunion
(≈ Marseille)

256 000
à Mayotte
(≈ Bordeaux)



DISTANCE
PARIS – LA RÉUNION
= **9 200 kilomètres**
à vol d'oiseau

3,1 millions de km² de ZEE
= plus d'1/4 des ZEE françaises (28%)

LES TAAF :

archipel Crozet, îles Kerguelen, îles Éparses,
îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam,
Terre Adélie

La Marine dans l'océan Indien :



4 100
MILITAIRES
déployés de façon
permanente
(20% de marins)

EN 2019 :

1 300
jours de mer

400
heures de vol

130
escales de
bâtiments

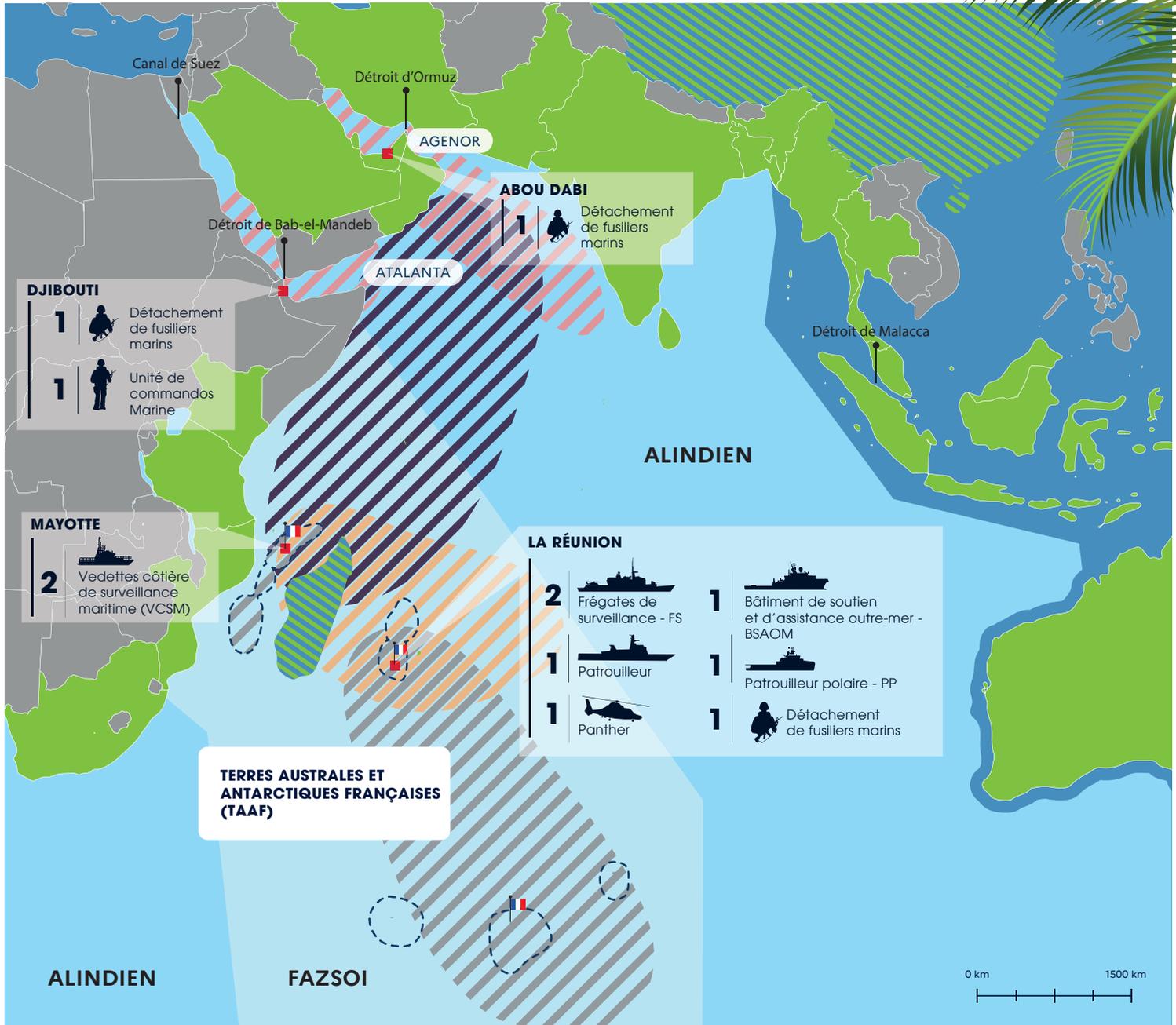
PARTICIPATION À :

4 opérations
internationales

8 exercices
internationaux majeurs

15 TONNES
de drogue saisies dans le cadre
de la CTF 150

LA MARINE EN OCÉAN INDIEN



DJIBOUTI

- 1 Détachement de fusiliers marins
- 1 Unité de commandos Marine

MAYOTTE

- 2 Vedettes côtière de surveillance maritime (VCSM)

ABU DABI

- 1 Détachement de fusiliers marins

LA RÉUNION

- 2 Frégates de surveillance - FS
- 1 Patrouilleur
- 1 Panther
- 1 Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer - BSAOM
- 1 Patrouilleur polaire - PP
- 1 Détachement de fusiliers marins

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES (TAAF)

- PAYS MEMBRES DE L'IONS
- BASES NAVALES
- PAYS OBSERVATEURS DE L'IONS
- COMMANDANT DE LA ZONE MARITIME DE L'OCÉAN INDIEN ET DES FORCES MARITIMES DE L'OCÉAN INDIEN (ALINDIEN)
- ZEE FRANÇAISE
- FORCES ARMÉES DANS LA ZONE SUD DE L'OCÉAN INDIEN (FAZSOI)

- PRINCIPALES ZONES D'ACTION DE L'ÉTAT EN MER :**
- ▨ TRAFIC DE DROGUE
 - ▨ PIRATERIE/TERRORISME
 - ▨ TRAFIC DE MIGRANTS
 - ▨ PÊCHE ILLICITE

© N.TINEVEZ/MN

Interview

La France, État de l'océan Indien



© SGT D'FOSSEZ MATHILDE

Commandant de la zone maritime océan Indien (ALINDIEN) et commandant interarmées des forces françaises stationnées aux Émirats arabes unis (COMFOR EAU), le contre-amiral Jacques Fayard revient sur la place singulière de la France dans cette région stratégique du monde.

COLS BLEUS : Amiral, pourriez-vous nous présenter votre zone maritime ?

CONTRE-AMIRAL JACQUES FAYARD : En tant que commandant de la zone maritime océan Indien, ma zone de responsabilité s'étend d'ouest en est, de la sortie sud du canal de Suez jusqu'à l'ouvert du détroit de Malacca et aux limites occidentales des eaux de la Birmanie, de l'Indonésie et de l'Australie. Elle comprend notamment les détroits stratégiques de Bab-el-Mandeb et d'Ormuz. Elle jouxte, d'une part, la zone maritime du sud de l'océan Indien (COMSUP FAZSOI), qui englobe La Réunion, Mayotte, les îles Éparses, le canal du Mozambique et les Terres australes et antarctiques françaises, et, d'autre part, la zone maritime du Pacifique (ALPACI).

Concrètement, en tant que commandant de zone maritime (CZM), j'exerce le contrôle opérationnel des moyens aéronavals français qui y sont déployés, que ce soit depuis la métropole ou depuis La Réunion. En parallèle à cette fonction purement militaire, j'assure également, dans un cadre interministériel, les fonctions de représentant de l'action de l'État en mer en océan Indien. Au cœur de la maritimisation de nos économies, la zone maritime océan Indien (ZMOI) est aujourd'hui le lieu de passage de 25 % du trafic maritime mondial. Elle se caractérise par des flux énergétiques (pétrole et gaz) en provenance des pays producteurs et exportateurs du Golfe à destination principalement de l'Asie (82 % du pétrole et 56 % du gaz), ainsi que par des flux de marchandises et de biens en provenance d'Asie et à destination de l'Europe. De nombreux tankers et porte-conteneurs français transitent ainsi en ZMOI chaque jour. Dans le golfe Arabo-Persique, la stabilité régionale est fragile en raison des tensions opposant les États-Unis et l'Iran. Afin de défendre leurs intérêts économiques tout en évitant une dégradation sécuritaire, les pays occidentaux y maintiennent une forte présence militaire, en coopération avec leurs partenaires régionaux. La sécurité autour de la péninsule arabique repose sur la maîtrise des tensions avec l'Iran, la neutralisation de la menace représentée par les groupes terroristes et la résolution du conflit au Yémen opposant la coalition arabe aux houthis. La ZMOI est, par ailleurs, l'un des terrains d'expression de la confrontation des stratégies de puissance chinoise et américaine. Elle est à ce titre partie intégrante de la stratégie indopacifique du ministère des Armées.

C. B. : Quelles sont les principales menaces et fractures de cette zone ?

CA J. F. : Cet espace océanique représente un intérêt stratégique pour notre pays, riverain de l'océan Indien, avec plus d'un million de ressortissants et, de façon plus large, pour l'Europe, notamment en matière d'approvisionnements. Il doit être protégé contre de nombreuses menaces, en particulier celles qui pèsent sur la sûreté maritime et sur la liberté de navigation. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'en février 2020 a été lancée par 8 pays européens l'initiative EMASoH (*European led Maritime Awareness in the Strait of Hormuz*). Son pilier militaire, l'opération AGENOR, dont j'assure le commandement

au niveau opérationnel, est contrôlé depuis Abou Dabi par un état-major tactique multinational. AGENOR assure depuis maintenant plus d'un an une présence navale européenne permanente dans le golfe Arabo-Persique, le détroit d'Ormuz et le golfe d'Oman. Elle vise à obtenir une appréciation autonome de la situation, à faire baisser les tensions nées de l'antagonisme entre les États-Unis et l'Iran et à sécuriser le trafic maritime marchand.

Dans cet espace océanique, des côtes de Makran à la corne de l'Afrique ou au canal du Mozambique, la lutte contre les trafics illicites (armes, drogues, êtres humains...), qui concourent au financement du terrorisme et de la criminalité organisée, fait également partie de nos missions quotidiennes. La lutte contre le trafic de narcotiques est réalisée en *national tasking* ou dans le cadre de la *Combined Task Force 150*, coalition de 33 pays, basée à Bahreïn. Les bâtiments français, placés sous le contrôle opérationnel d'ALINDIEN, ont réalisé depuis le début de l'année 2021 des saisies records. Si la piraterie dans la zone est actuellement contenue, ses causes n'ont pas disparu pour autant et la vigilance dans certaines zones spécifiques reste de mise. Enfin, nous restons attentifs aux enjeux liés au pillage des ressources naturelles : activités de pêche illégale et exploitation des sous-sols, par exemple.

C. B. : Pouvez-vous décrire la présence française dans cette zone particulière ?

CA J. F. : La France possède des liens étroits avec les Émirats arabes unis depuis les années 1970. Le premier accord de défense entre nos deux pays a été signé en 1995. Les forces françaises aux Émirats arabes unis (FFEAU) sont déployées de manière permanente depuis 2009, après la signature d'un nouvel accord intergouvernemental. L'état-major interarmées (EMIA) s'est installé sur le site de la base navale à *Al Salam Camp* (Camp de la Paix) à partir de 2010, à l'issue du débarquement à terre de l'état-major d'ALINDIEN, embarqué jusqu'alors sur un BCR. À cette présence permanente des FFEAU, viennent s'ajouter de nombreux déploiements réguliers de moyens aériens, navals ou terrestres. Côté Marine, le premier semestre 2021 est extrêmement riche, avec la présence du groupe aéronaval (GAN) pendant une grande partie de sa mission opérationnelle

Clemenceau 21. Le GAN opère depuis le golfe Arabo-Persique dans le cadre de l'opération coalisée *Inherent Resolve* (OIR) de lutte contre le terrorisme djihadiste en Syrie et en Irak. Assumant à cette occasion le commandement tactique de la TF 50 américaine, il démontre également notre parfaite interopérabilité avec les moyens aéronavals américains et notre volonté commune de défendre la liberté de navigation dans les espaces maritimes internationaux.

Au même moment, la mission Jeanne d'Arc est présente en ZMOI dans le cadre de son déploiement vers la zone Asie-Pacifique. Ce déploiement opérationnel de longue durée d'un groupe amphibie poursuit un triple objectif : former les futures générations d'officiers, déployer des capacités opérationnelles dans des zones d'intérêt stratégique et renforcer l'interopérabilité et la coopération au travers de nombreux exercices avec nos partenaires dans la région, comme La Pérouse 21.

Le premier semestre est également marqué par le déploiement du groupe de guerre des mines dans le golfe Arabo-Persique et le golfe d'Oman, qui permet d'assurer la surveillance des ports, des voies d'accès et des zones

d'intérêt, en lien avec nos partenaires dans la zone.

Outre ces déploiements réguliers, la France est également présente de manière permanente au sein des centres de fusion d'informations maritimes de New Delhi, Singapour et Madagascar, grâce à un réseau d'officiers de liaison. Le partage et la fusion d'informations globale permettent de renforcer la sécurité et de mieux appréhender en commun les défis auxquels la ZMOI est confrontée.

La France, puissance maritime de premier plan, met en œuvre une politique de coopération régionale maritime coordonnée en matière de *Maritime Domain Awareness*.

Enfin, la France est membre à part entière de l'IONS (*Indian Ocean Naval Symposium*) dont elle assurera la présidence pour deux ans à compter de l'été 2021.

C. B. : Enfin, ALINDIEN comprend un fort volet « Relations Internationales ».

En quoi consiste-t-il ?

CA J. F. : La zone de responsabilité permanente (ZRP) d'ALINDIEN COMFOR EAU comprend 14 pays : Émirats arabes unis, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Bahreïn,

Koweït, Jordanie, Irak, Iran, Pakistan, Inde, Maldives, Sri Lanka et Bangladesh.

Je me rends régulièrement dans la plupart de ces pays pour y représenter le chef d'état-major des Armées, promouvoir la politique de défense de notre pays et animer les relations militaires bilatérales, en lien avec les attachés de défense en poste. Les FFEAU sont en effet en capacité de fournir des effecteurs dans le cadre des partenariats militaires opérationnels, notamment sous la forme de détachements d'instruction opérationnelle variés (montagne, blindés, artillerie, IED, NRBC...). Parmi ces 14 pays, les Émirats arabes unis et l'Inde occupent une place stratégique à part. Je ne reviens pas sur la relation particulière avec les EAU, qui accueillent les forces françaises en permanence sur leur territoire dans le cadre des accords de défense.

Concernant l'Inde, les liens bilatéraux continuent de se renforcer depuis le lancement du partenariat stratégique en 1998. Le volet naval de notre coopération militaire est sans doute le plus emblématique et le plus abouti, autour notamment des exercices bilatéraux Varuna, dont le dernier a eu lieu avec le GAN fin avril. ●



19 mars 2021, le groupe aéronaval en mer d'Arabie lors de la mission Clemenceau 21.

IONS

Une coopération unique dans l'océan Indien

Avec les îles de La Réunion et de Mayotte, ainsi que les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), la France est à part entière un État riverain de l'océan Indien. Cette présence fait d'elle un membre de droit de l'IONS (*Indian Ocean Naval Symposium*). Une place qu'elle occupe depuis 2014.

LA FRANCE, UNE PUISSANCE STABILISATRICE

Ce forum, créé en 2008 à l'initiative de l'Inde, rassemble 25 pays membres (ainsi que 8 pays observateurs) et les chefs d'état-major de leur marine autour des grands enjeux maritimes de la zone, dont principalement la sécurité maritime. L'océan Indien, de par ses ressources, ses fragilités et sa place stratégique, attise de nombreuses convoitises. Pour que cette zone demeure un espace de liberté et de souveraineté, la sécurité et la sûreté maritime doivent y être assurées par la coopération des États riverains. « *Nos forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) contribuent, en lien avec nos partenaires régionaux, à la sécurité et à la stabilité régionale, à la lutte contre la piraterie, l'immigration clandestine, les activités maritimes illégales...* », expliquait le président de la République, Emmanuel Macron, lors de son passage à La Réunion en octobre 2019. À ce titre, plusieurs interactions entre marines de la région sont également organisées régulièrement, à l'image des exercices La Pérouse (multinational) ou Varuna avec l'Inde. L'IONS s'inscrit dans ce cadre et encourage la coopération navale dans le troisième plus grand océan du monde à travers trois groupes de travail, consacrés au partage de l'information maritime, à la sécurité maritime et à l'aide humanitaire en cas de catastrophe naturelle.



La FREMM Provence et le sous-marin australien HMAS Collins lors de l'exercice La Pérouse, dans le golfe du Bengale, en 2019.



© J. BAZIN / MN

Avec plusieurs rotations entre l'Australie et la Terre Adélie (TAAF) chaque année, les marins du patrouilleur polaire *L'Astrolabe* sont au cœur des problématiques environnementales.

LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR D'IONS 2021

En 2021, la France prend la présidence de l'IONS pour deux ans, succédant à l'Iran. Lors de ce symposium, une attention particulière sera portée sur la sécurité environnementale. En septembre 2019, Florence Parly, ministre des Armées, rappelait en ces termes l'importance des problématiques écologiques et environnementales : « Rien n'empêche les Armées de se saisir du sujet qui compte aujourd'hui le plus, du sujet qui mobilise toute une génération désireuse d'agir pour préserver la planète. Et je dirais même : au contraire, tout nous y oblige. (...) Lorsque la planète se sera essoufflée, ce sont les Armées qui seront en première ligne ».

Pleinement engagée dans la protection de l'environnement, la Marine est déjà confrontée aux conséquences du réchauffement climatique : apparition de nouvelles routes maritimes, émergence de nouveaux conflits... Ce qui la conduira à devoir adapter ses missions.

La France entend peser de tout son poids pour sensibiliser les autres États membres de l'IONS à ces problématiques.

Les défis qui se présentent sont nombreux. Environnementaux, d'abord, avec des phénomènes que constatent tous les jours les marins : la réduction de la biodiversité, la montée des eaux, l'évolution des courants... Géopolitique, ensuite, avec l'augmentation de la pêche illicite face à la raréfaction des ressources halieutiques ou encore l'accès à de nouvelles ressources en hydrocarbures pouvant potentiellement provoquer le retour de confrontations en mer. D'un point de vue logistique et opérationnel, la Marine, comme ses homologues des autres pays de l'océan Indien, devra aussi adapter ses bases navales face à la modification du littoral, ainsi que ses programmes navals pour tenir compte du réchauffement des mers, des modifications de la faune et de la flore marines, en particulier de la prolifération des algues, et se conformer à des normes environnementales plus strictes. À ce titre,

MARSEC (Maritime Security)

Créée en 2016, la cellule ALINDIEN-MARSEC assure le suivi maritime des navires, équipages ou armateurs français naviguant dans la zone de responsabilité permanente (ZRP) d'ALINDIEN. Basée à Abou Dabi (Émirats arabes unis), la cellule MARSEC est placée sous l'égide du MICA Center (*Maritime Information Cooperation Awareness Center*) de Brest.

Les principales missions de MARSEC sont : entretenir la situation navale des bâtiments en coopération navale volontaire (CNV) dans la ZRP ; prendre contact avec tous les navires entrants ou sortants de la ZRP et leur diffuser les éléments d'information concernant la zone ; animer le réseau des organismes liés à la sécurité maritime.

La cellule peut également assurer le lien avec le CROSS Gris-Nez et les MRCC (*Maritime Rescue Coordination Center*) régionaux en cas de sauvetage. Ce fut notamment le cas, en février dernier, lorsque la frégate de type La Fayette (FLF) *Guépratte* a porté assistance à un voilier en détresse dans le golfe d'Aden.

IORA (Indian Ocean Rim Association)

Fin 2020, la France est devenue le 23^e membre d'IORA (Association des États riverains de l'océan Indien). Ce forum régional, créé en 1997, a pour but de développer la coopération entre les États-membres notamment sur les thèmes de la sécurité maritime, la gestion durable des pêches ou encore la réduction des risques de catastrophes naturelles.

MASE (Maritime Security Programme)

Le programme MASE, financé par l'Union européenne, vise à renforcer la sécurité maritime dans la zone de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien. Il comporte cinq domaines de résultats, dont deux sont placés sous la responsabilité de la Commission de l'océan Indien : le renforcement des capacités nationales et régionales de coordination en mer et la mise en place d'un réseau d'échanges et de partage d'informations maritimes. Pour répondre à ces objectifs, sept pays (Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, Seychelles, France, Kenya) ont signé, en 2018, les accords régionaux à l'origine de deux centres : le centre régional de coordination des opérations (CRCO), basé aux Seychelles, et le centre régional de fusion d'informations maritimes (CRFIM), basé à Madagascar.

Ce dernier a pour mission de recueillir et d'exploiter les informations en provenance de multiples sources afin d'établir la situation maritime sur une zone allant du cap de Bonne-Espérance au détroit d'Ormuz. Il diffuse ensuite ses alertes via le *Maritime Awareness System* (MAS), système de connaissance de la situation maritime axé sur l'échange d'informations et la coordination des actions conjointes en mer. Le CRCO est ensuite chargé d'assurer la coordination des opérations en s'appuyant sur les centres opérationnels nationaux, le contrôle opérationnel restant au niveau national. Après une période de montée en puissance marquée par de nombreux exercices sur l'ensemble du spectre des menaces, le CRCO, avec l'appui du CRFIM, a conduit, fin 2020, sa première opération avec une participation du BSAOM *Champlain*.

des initiatives ont, depuis plusieurs années, été initiées par la Marine pour rendre ses bâtiments plus « propres » : logique de recyclage lors du démantèlement des navires, peintures des carènes respectueuses de l'environnement, label récompensant la gestion des déchets... Enfin, la multiplication des catastrophes naturelles

augmentera, de fait, les opérations de soutien aux populations. Autant de problèmes de sécurité environnementale auxquels sont déjà et seront, de plus en plus, confrontés les pays riverains de l'océan Indien. L'objectif de l'IONS face à ces problématiques est clair : apporter une réponse commune. ●

Déploiements

Une présence militaire affirmée



© MN

31 mars, Rafale Marine sur le pont d'envol du porte-avions *Charles de Gaulle* lors de son appareillage du port d'Abou Dabi durant la mission Clemenceau 21.

« Votre défense commence au large ». Plus qu'une devise, c'est une réalité. Ces dernières semaines ont vu la Marine intercepter des quantités de drogues record en océan Indien avec plus de 8 100 kilos de résine de cannabis et près de 1 000 kilos de méthamphétamine. Si ces saisies ont eu lieu à des milliers de kilomètres de la France métropolitaine, elles ont une influence directe sur le territoire national :

« En agissant contre les trafics de drogues en océan Indien, nous réduisons les sources de revenus des organisations criminelles et terroristes qui profitent de cette manne financière. Nous contribuons ainsi à la sécurité des Européens et des Français », assure le capitaine de frégate Éric, expert Marine dans la lutte contre les activités illicites. Au mois de mars, le groupe Jeanne d'Arc, composé du porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Tonnerre* et de

la frégate de type La Fayette (FLF) *Surcouf*, a arrêté la course de sept boutres narcotrafiants qui transportaient environ 85 millions d'euros de marchandises. Ces prises exceptionnelles s'expliquent par une concentration de moyens maritimes et aériens, mais également par une fine connaissance de la zone : *« On connaît bien l'océan Indien parce que la Marine y déploie régulièrement des navires, avec*

notamment l'opération AGENOR. C'est grâce à ces missions qu'on maintient une permanence, qu'on acquiert de l'expérience et qu'on contribue à déjouer des menaces », ajoute l'expert. Non loin du PHA *Tonnerre*, le groupe aéronaval (GAN), constitué autour du porte-avions *Charles de Gaulle*, était lui aussi présent en océan Indien ces dernières semaines dans le cadre de la mission Clemenceau 21. En mobilisant un PHA et le GAN,

la France montre sa capacité à déployer des moyens importants, au même endroit et au même moment. « *La France dispose d'une marine à dimension océanique et l'assume dans le temps et dans l'espace* », affirme le capitaine de frégate Yves de l'état-major des opérations de la Marine (EMO-Marine).

UNE NATION DE L'OcéAN INDIEN ET UN ACTEUR DE LA RÉGION

Une projection de puissance simultanée qui n'est pas le fruit du hasard et qui traduit une volonté politique.

« *C'est la déclinaison pratique de la stratégie de défense française en Indopacifique** du président de la République. Il s'agit de montrer à tous nos partenaires stratégiques de la zone, comme l'Inde, l'Australie, le Japon et les États-Unis, que nous sommes présents à leurs côtés pour soutenir une vision du monde qui est fondée sur le respect du droit international », poursuit-il. Avec les départements de La Réunion, de Mayotte et les Terres australes et antarctiques françaises, la France est une nation de l'océan Indien. À ce titre, elle est voisine de nombreux pays et elle les intéresse politiquement : « *Notamment ceux qui font face à l'agressivité de certaines nations qui pratiquent la politique du fait accompli. Il y a une forme de contournement du droit de la mer associée à une militarisation des comportements, avec par exemple la possibilité, donnée récemment aux gardes-côtes chinois, d'utiliser la force en mer pour protéger des îlots conquis alors qu'ils sont revendiqués par d'autres pays* », précise le commandant.

Dans la région, la Marine fait également front face au risque que représentent les mines sous-marines. Une menace accrue par la dissémination de ce type d'armement par les acteurs régionaux, étatiques ou non : « *La barrière d'accès à la technologie des mines navales est faible. C'est malheureusement assez aisé de développer des mines, certes rustiques voire rudimentaires, mais dont l'efficacité ne doit pas être sous-estimée* », indique le capitaine de vaisseau Yves-Pierre,

de l'état-major de guerre des mines. Le premier semestre 2021 a vu le 6^e déploiement, en dix ans, d'un groupe de guerre des mines (GGDM) en océan Indien et dans le golfe Arabo-Persique. Il était composé de deux chasseurs de mines tripartites (CMT) *L'Aigle* et *Céphée*, d'un détachement issu des trois groupes de plongeurs

démineurs (GPD) et de l'état-major de guerre des mines de la Force aéromaritime française de réaction rapide. Ces déploiements sont périodiques pour cette composante dans la zone. En outre, tout au long de l'année, des experts français partent échanger avec les partenaires régionaux en participant à des coopérations

bilatérales ou à des exercices multinationaux. Le savoir-faire français en matière de guerre des mines dans cette région du monde est reconnu. ●

* La stratégie de défense française dans l'Indopacifique (2019).

Interview



Contre-amiral Carsten Fjord-Larsen, Commandant de la TF 474 - Opération AGENOR.

Depuis le quartier général de la force à la base navale française d'Abou Dabi, le contre-amiral danois dirige l'opération AGENOR depuis le 13 janvier 2021. Pour *Cols bleus*, il explique les contours de cette mission.

En quoi consiste l'opération AGENOR ?

AGENOR est le volet militaire de l'EMASoH (Mission européenne de surveillance maritime dans le détroit d'Ormuz), que huit pays européens ont établi en 2020. C'est une mission assez simple menée dans une zone complexe. Le cœur de la mission est de conforter la navigation maritime dans le détroit d'Ormuz. Par notre présence et notre posture, nous visons à contribuer à la stabilité et à réduire les risques de malentendus et d'erreurs de jugement.

Comment se traduit cette présence ?

Nous ne sommes pas ici pour établir un contrôle maritime au sens traditionnel d'une opération navale, mais pour fournir une assurance par une présence qui favorise la désescalade. Depuis le début des opérations de l'EMASoH, sept frégates et un avion de patrouille maritime ont participé. Au total, ces moyens ont effectué plus de 100 vols, passé 400 jours en mer, appuyé près de 20 navires marchands et ont traversé le détroit d'Ormuz près d'une centaine de fois.

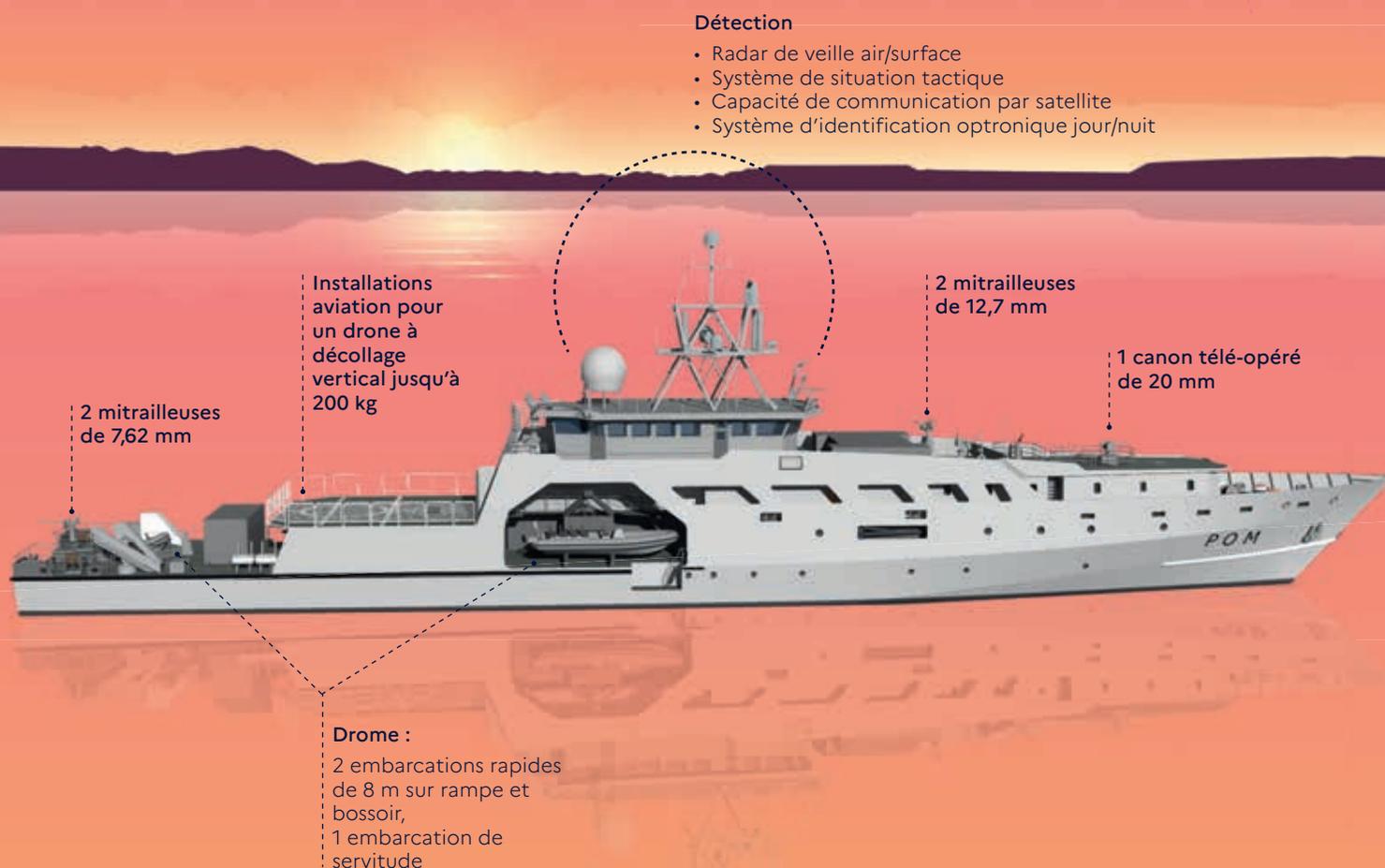
Quels sont les contributeurs de cette mission ?

Nous sommes huit pays européens (Allemagne, Belgique, Danemark, Grèce, France, Italie, Pays-Bas et Portugal) qui se connaissent par l'Otan. Mais il ne s'agit pas d'une mission de l'Otan, ni de l'Union européenne, ni de l'ONU. Nous sommes impartiaux et sans préjugés, dans un effort diplomatique et militaire européen pour réduire les tensions et assurer la navigation. L'opération démontre la capacité de ces pays européens à travailler en équipe, de manière fluide et efficace dans un domaine complexe.

Patrouilleurs outre-mer (POM)

la flotte se renforce

Dans un contexte de menace croissante sur nos zones maritimes, la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 prévoit la livraison à la Marine de six patrouilleurs outre-mer (POM) d'ici 2025. L'élongation des zones économiques exclusives (ZEE) nécessite des patrouilleurs robustes et endurants pour assurer des missions longues et éloignées. La Marine a donc apporté une attention particulière à la conception des POM afin d'apporter aux équipages un équipement moderne.



© IMAGE : MAURIC&SOCARENAM

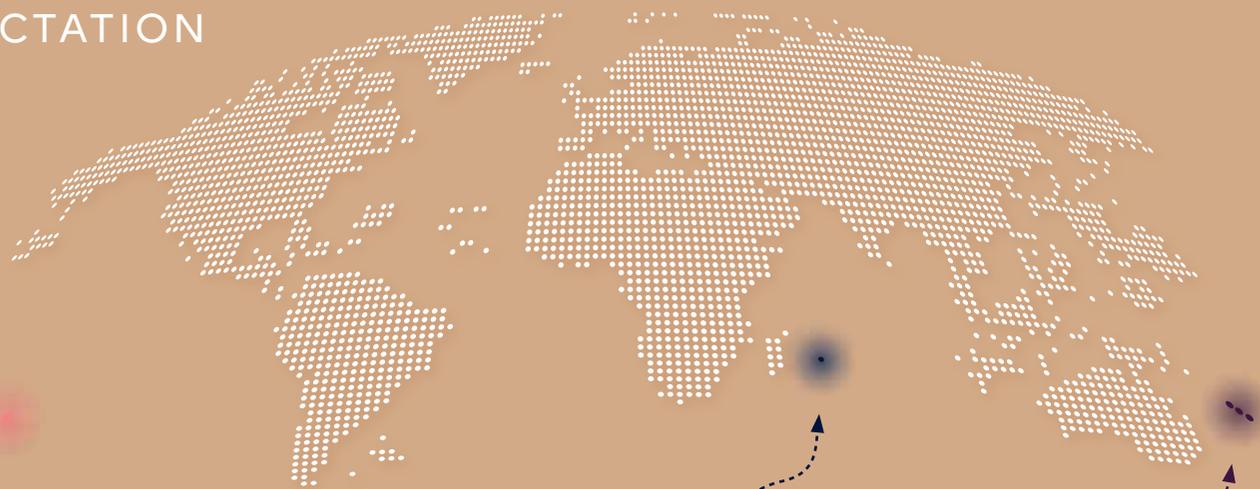
12 MÈTRES
DE LARGEUR

80 MÈTRES
DE LONGUEUR

3,5 MÈTRES DE
TIRANT D'EAU

30 JOURS
D'AUTONOMIE

AFFECTATION POM



POLYNÉSIE FRANÇAISE
2 POM

LA RÉUNION
2 POM

NOUVELLE-CALÉDONIE
2 POM

RAYON D'ACTION :
5500 NAUTIQUES À 12 NŒUDS

PROPULSION HYBRIDE :
DIESEL/ÉLECTRIQUE

24 
NŒUDS (VITESSE MAX)

 30
MARINS
MEMBRES
D'ÉQUIPAGE

23 
HÉBERGEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES

MISSIONS



Respect de la souveraineté française et protection des intérêts nationaux dans les ZEE et leurs abords.



Police de la navigation, police des pêches et préservation de la ressource halieutique.



Lutte contre les activités illicites incluant le narcotrafic et la lutte contre l'immigration illégale.



Intervention contre les pollutions maritimes et participation à la préservation de l'environnement.



Assistance aux navires en difficulté.



Participation au sauvetage des personnes en mer.

